



Réunion du comité directeur
Du 11 décembre 2023

BALADOU Chantal	Ok	BALSO Nathalie	Exc	BERGOEND Jean-Robert	Ok	BOURY Fabien	Ok
BRISSET Ludovic	Ok	CHATAIN Olivier	Exc	DANDEL Jean-Luc	Exc	DEBREST Bérandère	Exc
FOREST Vivien	Ok	LANGLOIS Franck	Exc	LEROUX Ronan	Exc	MISSILLIER Céline	Ok
OHRESSER Clément	Ok	REMY Julien	Ok	ROUSSEAU Cécile	Ok	RUFFON Roland	Exc
VAREY Lucile	Exc						

Début de la réunion 20h15

Premier point : Proposition au vote du compte-rendu de la réunion en visio du 6 novembre 2023.

Résultat : approuvé à l'unanimité.

Deuxième point : Accueil du nouveau membre au Comité Directeur.

Le Club, le rôle et le fonctionnement des réunion du C.D sont présentés au nouvel arrivant.

Le Président propose un changement pour 2024 concernant l'établissement de l'ordre du jour. Chaque membre du C.D ferait remonter ses besoins ou idées 15 jours avant la date de réunion. Le Président sélectionnera les sujets prioritaires.

Troisième point : Orientations du club pour 2024

Le CAF Aravis compte trois type d'actions :

- ⇒ Les actions pour le jeune public (enfants et adolescents)
- ⇒ Les actions assurant une diversité d'activités au sein du club, avec différents niveaux et la possibilité de progresser
- ⇒ Les actions de formation.

Ces lignes de conduites du Club sont en accord avec celles de la FFCAM, comme demandé.

Un questionnaire est fait sur la place des jeunes avec du potentiel pour de la compétition (notamment pour l'escalade)

Les membres de la commission escalade jeunes explique le choix de privilégier l'accès au plus grand nombre.

Les clubs dotés d'un groupe compétition requière une organisation toute autre. Un engagement soutenu de professionnels est nécessaire, il faut également être en mesure de donner l'accès au mur sur un créneau supplémentaire.

Il est à noter que si la compétition escalade venait à se développer, l'accueil de compétition pourrait représenter un argument supplémentaire pour la demande d'aménagement d'une nouvelle structure à moyen ou long terme.

Le Président annonce les deux axes envisagés par la FFCAM à moyen terme : la mobilité douce et le milieu montagnard. Le C.D du Club doit se positionner sur le type d'actions possible à mettre en place à notre niveau.

Ces thèmes ont fait leur place dans notre club : soirée à thème et covoiturage sont présents.

Quelques propositions émergent : établir une charte éco-responsable, proposer d'autres conférences à thème, continuer notre démarche de covoiturage pour les nombreuses activités.

La moitié des membres du C.D étant absent, il est proposé de reporter le vote pour les orientations 2024. Les objectifs seront également définis.

Quatrième point : Information pour le groupe Ski Jeunes

Après avoir ouvert les inscriptions pour la saison d'hiver, la responsable a constaté que le nombre de demandes dépassait le nombre de places disponible. Un groupe supplémentaire a été ouvert : les membres du C.D approuvent cette décision. Le budget prévisionnel présenté à l'AG pour cette activité n'est donc plus d'actualité. Le Club devra prendre en charge le déficit engendré par les frais supplémentaires occasionnés.

Cinquième point : Dates des réunions du Comité pour 2024 convenues :

4 lundis soir sont fixées : 12 février, 8 avril, 3 juin et 23 septembre.

Deux autres dates seront à convenir pour l'automne.

Sixième point : Discussions sur des retours de deux activités :

PPS : Une réunion a été donnée par la Mairie mi-mai pour faire remonter les besoins du club quant aux locations de salles pour 2023-2024. La demande du gymnase des Peyrasses a été oubliée. Un rappel est fait quant à l'implication du responsable d'activité pour ce type de démarche.

Le Président propose à la Secrétaire du Club de faire un mailing aux différents responsables de Commission début mai pour recenser les besoins à demander en Mairie ou à la CCVT.

Escalade : pour améliorer la sécurité des grimpeurs, la Commission a proposé une limitation à 200 grimpeurs. Cet essai amène de la frustration et de la déception de la part d'un certain nombre d'adhérents.

Le résultat des pistes trouvées par la Commission Escalade aurait dû être présenté aux membres du C.D du Club pour faire le choix. Il sera bon de réajuster le fonctionnement de la Commission pour éviter une autre incidence.

Viennent ensuite deux questionnements :

- l'efficacité de notre communication par mail : des doutes sur la lecture des informations envoyées aux adhérents par ce canal.
- Les cours proposés aux débutants en automne sont à remettre en question puisqu'il n'y a pas de garantie d'accès au mur pour le restant de l'année. Une nuance est amenée puisqu'il n'y a que 10 participants.

La responsable de la Commission sera conviée à la réunion du 8 avril 2024 pour avoir un retour et prendre un temps d'échange avec les membres du C.D.

Point Divers :

- **Projet achat de véhicule 9 places :**

une association de Thônes met en vente son véhicule. La réflexion est relancée ; au final la majeure partie a des doutes sur notre aptitude d'organisation, et de gestion pour le suivi du véhicule. Un membre propose de tester notre organisation et gestion en louant un véhicule.

- **Demande de double-affiliation à une autre Fédération :**

Un membre du C.D précise que cela faciliterait l'accès à des formations spécifiques. Cette démarche peut être envisageable si le projet et les besoins de formations sont amenés au C.D de manière justifiée.

Fin de la réunion : 23h15